

7.2. F. - ITALIEN

ECRIT :

28 candidats avaient choisi, cette année, l'italien à l'épreuve écrite de langue vivante. Ils n'étaient guère plus nombreux lors des sessions précédentes du concours. L'éventail des notes attribuées (de 03 à 17/20) continue de révéler un niveau des copies pour le moins très inégal : quelques copies sont d'un niveau très satisfaisant et obtiennent une note égale ou supérieure à 14/20, la majorité des copies ont une note comprise entre 10 et 13/20, enfin quelques unes sont d'un niveau insuffisant, voire très faible. La moyenne générale demeure, néanmoins, plutôt satisfaisante.

Rappelons que l'épreuve écrite de langue vivante est composée de deux exercices : un thème et l'étude d'un texte. L'exercice de thème est une courte traduction ; le passage proposé est le plus souvent extrait d'un roman français contemporain (fin 19^e-20^e) dont le lexique et les structures grammaticales ne sont pas propres à dérouter un candidat raisonnablement préparé. L'étude de texte prend appui sur un article extrait de la presse italienne ; deux questions sont proposés aux candidats : la première est une question de compréhension et permet de s'assurer que le candidat a bien saisi tout le sens du texte ; la seconde est une question dite d'ouverture, car elle invite le candidat à une analyse plus personnelle, à partir d'un sujet qui est toujours en rapport avec le texte proposé.

En 2013, les sujets proposés étaient les suivants :

Pour le thème, il s'agissait d'un passage extrait d'un roman de Christian Giudicelli, *Quartiers d'Italie*. Le texte permettait de vérifier des connaissances lexicales et grammaticales élémentaires, que tout bon candidat doit maîtriser à ce niveau d'études (la traduction du pronom personnel « on », la concordance des temps, l'heure...).

Pour la partie Expression écrite, il s'agissait d'un article de Daniela Condorelli, extrait de « L'Espresso », intitulé « Obiettivo: vivere a spreco zero », qui évoquait l'initiative d'une coopérative soucieuse d'éviter les gaspillages alimentaires.

La traduction, comme souvent, révèle le malaise des candidats face à certaines tournures lexicales qu'ils ne parviennent pas à adapter lorsqu'ils les ignorent. Mais surtout l'on regrette la méconnaissance de structures grammaticales, dont la maîtrise est pourtant légitimement attendue : à titre d'exemples, la traduction de « comme » à la ligne 1, la traduction de « on » récurrente dans le passage, la concordance des temps dans la dernière phrase. Dans la partie « Expression », on relève une grande disparité d'une copie à l'autre, tant dans le fond (l'argumentation développée) que dans la forme (le niveau de langue). Parfois, les maladresses sont si nombreuses que la lecture du discours s'en trouve fortement compromise. Il s'agit heureusement de cas très limités. Dans la plupart des copies, les maladresses ne sont que ponctuelles. Quelques candidats font montre d'une grande richesse lexicale et d'une bonne maîtrise de structures syntaxiques élaborées (emploi des propositions hypothétiques, respect de la concordance des temps, recours à des mots de liaison appropriés...) ; ils sont toujours généreusement récompensés pour cela.

Pour finir, veillons comme chaque année à rappeler quelques conseils utiles, pour bien préparer cette épreuve dans sa variété. Il convient de multiplier, en cours d'année, les exercices d'entraînement, tant pour la traduction que pour la partie « Expression », qui correspondent toutes deux à des exigences méthodologiques qui leur sont propres. La lecture régulière de la presse italienne, par exemple, peut être d'un grand secours pour étoffer la

réflexion dans la deuxième question. Plus généralement, les efforts doivent porter sur la correction de la syntaxe et de la morphologie, ainsi que sur la révision systématique du lexique ; ce dernier doit être varié et précis pour que traduction et développements soient convaincants.